

Suite à l'article « Ces médecines extraordinaires » publié le 30 mai 2013 dans le n° 2124 du Point, la partie concernant l'Ostéopathie à l'hôpital comporte des contre-sens et des sérieuses erreurs. Voici le rectificatif envoyé au Point, en attente de publication dans une prochaine édition :

- M-kinésithérapeute de 1970-1988, je ne suis pas médecin, je n'ai aucun doctorat et donc **pas le titre de Docteur.**
- Pendant 8 ans, j'ai travaillé à titre gracieux dans le service de Chirurgie Maxillo-Faciale à l'Hôpital Robert Debré. Depuis une année **je suis rémunérée au titre de Chargée de Mission de AP-HP** au Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur, contrairement à ma consœur de l'hôpital d'Argenteuil qui a un autre statut.
- Dans ma pratique, je n'utilise jamais de manipulation mais seulement des **mobilisations qui sont adaptées aux enfants.**
- Les études de Kinésithérapie comme celles d'Ostéopathie comprennent l'apprentissage de **l'Anatomie, c'est la prise en charge des patients qui différencie la pratique**, segmentaire pour le M-kinésithérapeute, **globale (y compris crânienne) pour l'Ostéopathe.**

Roselyne Lalauze-Pol DO